



Les échos

Ver sur Launette

Loisy

Octobre 2023

Sommaire

Editorial	1
Etat civil	2
Compte-rendu conseil municipal	3
Enfance/école	4
Solidarité	7
Nos aînés	8
Associations	8
Festivités	9
Travaux	11
Cadre de vie	12
Informations diverses	13
Jeux	16

Chers habitantes, habitants,

En espérant que vous avez passé un bel été, qui, avec des températures estivales en ce début octobre, se prolonge.

L'an passé à la même époque la rentrée se faisait avec un climat social tendu. Malheureusement, je ne peux que constater que rien n'a évolué et qu'il en sera de même pour cette année. Le coût de la vie ne cesse d'augmenter, le ras-le-bol des Français est toujours d'actualité, nos forces de l'ordre et de sécurité ne sont plus respectées... Bref, rarement la France s'est retrouvée dans cette situation. Que nous réservent les mois à venir ?

Monsieur le Président de la République, lors de son entretien télévisé du dimanche 24 septembre, lançait une polémique sur la taxe foncière: "Quand vous avez votre taxe foncière qui augmente, ce n'est pas le gouvernement. C'est votre commune qui le décide, et c'est un scandale quand j'entends des élus qui osent dire que c'est la faute du gouvernement".

Une polémique surprenante. Nous savons que la taxe foncière est composée

- d'une partie qui évolue en fonction de différents critères tel que l'inflation : +7.1% en 2023 au niveau national, loi de finances qui a été adoptée cette année sans vote à l'Assemblée nationale avec l'usage de l'article 49.3,
- et d'une autre partie qui résulte du taux appliqué par la commune, +2% en 2023 voté par le conseil municipal.

En revanche, nous constatons que la suppression de la taxe d'habitation a profondément déstabilisé la fiscalité locale en la concentrant sur la seule taxe foncière.

Les maires assument leurs responsabilités, et souvent aussi celles que l'Etat n'est plus en capacité d'exercer sur le terrain.

Les maires sont devenus des « opérateurs » de l'Etat et se retrouvent de plus en plus privés de marges de manœuvre pour conduire les politiques publiques locales.

Horaires d'ouverture de la mairie au public

Lundi : 14h-18h
Mardi : 14h-18h
Mercredi : 10h-12h
Jeudi : Fermé
Vendredi : 14h-18h
Samedi sur rendez-vous

État civil

Décès :

André TRILLON

le 07/07/2023

Toutes nos condoléances à la famille

Aujourd'hui, il y a une recentralisation rampante qui entrave nos libertés d'agir : réduction de notre pouvoir d'urbanisme et d'aménagement, fléchage de nos dépenses d'investissement, obligations environnementales, transferts de charges nouvelles non financées...

Les normes et décisions budgétaires, de plus en plus abondantes et complexes, placent, de surcroît, les élus face à des injonctions paradoxales impossibles à concilier.

C'est dans ce contexte que s'est déroulée la rentrée 2023.

Nos élèves, nos enseignants, ont retrouvé leur école en partie rénovée et nos associations sportives et culturelles leurs locaux pour une nouvelle année que j'espère passionnante.

Cette rentrée est toujours un moment de convivialité qui permet de se retrouver après deux mois de vacances.

Je souhaite à tous les écoliers, enseignants, parents d'élèves et personnel communal, une belle année scolaire 2023/2024.

Nous accueillons un nouvel enseignant dans la classe des moyens/grands, M. Félix BLACHE, en remplacement de Mme Corine CROISY. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Pour certains c'est un début d'année, pour d'autre la fin d'une carrière professionnelle. Je souhaite une excellente retraite à Isaline PIEKARSKI, qui a arrêté définitivement son activité professionnelle le 30 septembre après plus de 12 années au service de nos élèves.

En matière d'investissement, ce dernier semestre a vu le commencement des travaux de reconstruction de la STEP (Station d'épuration), et verra les travaux de rénovation de notre église Saint Denis débuté mi-octobre. Pour la nouvelle mairie, les travaux se poursuivent et j'espère, se finaliseront très prochainement.

Bien respectueusement.

Betty COËLLE, Maire

Agenda

Samedi 4 novembre : Halloween à Chaalis

Dimanche 19 novembre : Beaujolais nouveau

Samedi 25 novembre : Collecte alimentaire

Dimanche 26 novembre : Loto alimentaire organisé par l'ARPE

Samedi 9 décembre : Spectacle de Noël pour les enfants du village (maternelles et primaires)

Samedi 16 décembre : Distribution du colis des aînés

Mercredi 10 janvier : Galette des rois des aînés

Compte-rendu du Conseil municipal

Conseil municipal du 9 juin

1. Élection de délégués et suppléants pour les sénatoriales 2023

Après vote, les délégués titulaires sont Mme Betty COËLLE, M. Guillaume GAST, Mme Stéphanie POIS et les délégués suppléants M. Yves CHERON, Mme Sylvie MASTINI et M. Patrice FALCOZ.

2. Sommes allouées école pour la rentrée 2023/2024

Sont allouées les sommes de 10,48€/enfant pour la coopérative et 40,78 €/enfant pour les fournitures scolaires pour l'année 2023/2024, soit +6% par rapport à l'année précédente.

3. Tarifs cantine/périscolaire 2023/2024

Le prestataire de la cantine scolaire a augmenté le prix des repas de 6 % le 01 janvier 2023 et cette augmentation est restée à la charge de la commune (non répercutés sur les familles).

Le prestataire cantine va revoir les tarifs à la hausse pour la rentrée de septembre selon les indices INSEE précisés dans le contrat.

Le coût des achats pour le goûter est également en augmentation.

Après concertation avec la mairie d'Eve, une augmentation du tarif de 8 % de la cantine et périscolaire pour la prochaine année scolaire (2023-2024) est votée.

Il est également voté un tarif supplémentaire de 2 euros si non inscription au périscolaire le soir.

Tout oubli de réservation mettant la responsable de la cantine dans l'obligation d'accueillir l'enfant, entraînera la facturation du repas à 10 euros.

L'enfant en reconnaissance d'un régime spécial (déclaration Projet d'Accueil Individualisé) pourra apporter son repas et sera accueilli moyennant une participation de 3 euros.

4. Dons aux associations

Octroi à l'association Picardie Faune Sauvage d'une subvention de 200 euros et à l'association Chats libres en Goële de 100 euros.

5. Précision sur le montant de la Participation de l'Assainissement Collectif - PAC

Le conseil municipal approuve le montant de 3 800 euros HT pour la participation de l'assainissement collectif qui s'applique à tous logements neufs et à tous logements créés dans les constructions existantes.

2. Achat de terrain en Espace Naturel Sensible et demande de subvention

Suite à un courrier reçu du conseil départemental, la mairie a été notifiée de la vente de terrains en espace naturel sensible. Deux terrains, ZC0050 et ZC0054, situés chemin de Saint Sulpice, sont en vente. La Mairie est déjà propriétaire de deux terrains voisins et a pour politique d'acquiescer ces terrains afin d'éviter toute cabanisation. L'achat des deux terrains s'élève à 1500 euros. Les frais de notaire s'élèveraient à 600 euros.

Le conseil municipal vote pour la préemption des terrains et la demande de subvention de 80% auprès du conseil départemental.

3. Répartition RPI EVE/VER SUR LAUNETTE 2020, 2021 et 2022 pour convention

Le Conseil municipal vote à l'unanimité la répartition des comptes du RPI entre les deux communes.

4. Gestion des eaux pluviales - Convention avec le PNR

Une consultation pour la réalisation d'une opération de gestion alternative des eaux pluviales est proposée par le Parc Naturel régional. Sachant que l'étude est financée à 80%, le Conseil municipal décide d'y participer.

5. Demande subvention DSIL

Les travaux de reconstruction de la STEP n'étant pas commencés, il sera redemandé l'octroi d'une subvention au titre du DSIL.

Conseil municipal du 11 juillet

1. Choix entreprise nouvelle mairie - Lot 7 - Menuiseries intérieures Bois suite à la liquidation de l'entreprise MCV

La société Copeaux & Salmon est retenue pour poursuivre les travaux du lot 7.

Considérant l'importance de garder les garanties du constructeur, la proposition votée par le conseil municipal est la pose d'un nouvel escalier au vu du faible écart de coût entre la pose d'un nouvel escalier et la finition de l'ancien.



Retrouvez l'intégralité des comptes rendus des séances sur le site internet de la commune



Une nouvelle rentrée des classes

Cartables prêts, nouvelles fournitures et tenues, les 105 élèves de notre RPI ont repris les chemins de l'école le lundi 4 septembre. Leurs cinq enseignants et le personnel communal (ATSEM et animateurs) les avaient devancés un peu plus tôt.

Notre RPI de Eve et de Ver sur Launette est composé de cinq classes (l'élémentaire étant à Eve et la maternelle à Ver). Cette année, nous avons deux doubles niveaux (PS-MS et MS-GS) et trois classes (CP-CE1, CE1-CE2-CMI et CMI-CM2). L'équipe enseignante reste très stable avec un seul départ (Mme Croisy étant remplacée par M. Blache, voir ci-dessous).

Nous avons également la chance d'avoir des effectifs réduits notamment en maternelle (deux classes de 19 élèves) ce qui facilite grandement l'apprentissage et l'épanouissement des enfants. Une chance pour notre RPI !

Nous souhaitons une nouvelle fois une bonne rentrée à tous les élèves, parents, personnels et enseignants de notre regroupement pédagogique.



1 2 3 4



Travaux d'été à l'école

Pendant les vacances, les classes de la maternelle ont connu une belle cure de jouvence. Tout était prêt avec le travail conjoint du personnel communal et des élus de la commission école.

Des travaux de réfection ont ainsi été faits avec la classe des MS-GS repeinte. Plusieurs meubles ont été achetés pour faciliter l'accueil de tous les enfants. Les sols du périscolaire, de la salle polyvalente et des deux classes ont été lessivés. Le marquage au sol de la cour a été entièrement refait par notre employé communal.

Bienvenue Monsieur Blache

Cette année, un nouvel enseignant arrive dans notre RPI. C'est un professeur déjà bien connu qui rejoint l'équipe pédagogique de la maternelle. Monsieur Félix Blache, qui avait officié dans la classe de CE1 lors de l'année scolaire 2020-2021, est de retour.

Il a la responsabilité de la classe des moyens grands depuis le départ de Mme Corine Croisy.



La commission école

MERCI et Bonne retraite ISALINE

Isaline, une figure connue des plus jeunes. Agent du service périscolaire et restauration scolaire a fait valoir ses droits à la retraite le 1er octobre 2023.



Après douze années passées au sein de notre école, un repos bien mérité ! Les enfants et élus ont tenu à lui rendre hommage dans la cour de l'école le jeudi 28 septembre en lui offrant deux tableaux qu'ils avaient personnalisés.

Séquence émotion pour Isaline !



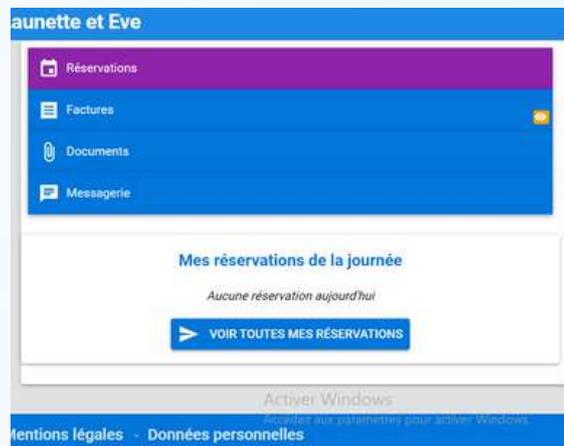
Zoom sur le logiciel de gestion du périscolaire et de la cantine

Flexibilité et simplicité : le logiciel de gestion de la cantine et du périscolaire fête sa première année d'utilisation.

Lancé au début de l'année civile, il a rapidement été adopté par l'ensemble des parents du RPI.

Une fois un compte utilisateur créé, il est très facile depuis un téléphone ou un ordinateur d'ajouter ou d'annuler des réservations pour les prestations proposées par la municipalité (cantine et périscolaire) tout en respectant les délais (avant 9h les jours ouvrés).

Même si celui-ci a un certain coût pour notre commune, son efficacité n'est plus à démontrer.



L'inflation n'épargne pas les repas proposés au restaurant scolaire.

+ 6% en janvier selon un décret de l'état , + 11% en septembre selon l'indice INSEE facturés par notre prestataire

Chaque midi, du lundi au vendredi, près de 85 enfants déjeunent à la salle polyvalente de Ver-sur-Launette. Les enfants sont répartis dans deux salles selon leur niveau d'étude. Les plats sont confectionnés par notre prestataire SAGERE, localisé à Bresles dans l'Oise.

Les menus, consultables sur notre site et affichés sur les panneaux municipaux, sont faits en concertation avec une diététicienne, le personnel communal et les élus de la commission école. Ils respectent la loi Egalim et couvrent une grande part d'alimentation de proximité et biologique.

Les repas sont élaborés avec cinq composants : une entrée, un plat, un produit laitier, le dessert et du pain. Malgré l'augmentation assez drastique des coûts facturés à la commune (deux augmentations successives de 6% en janvier et 11 % en septembre 2023), la municipalité de Ver sur Launette n'a pas fait le choix de réduire la qualité et la quantité des repas.

Les coûts facturés aux usagers sont moindres (augmentation du prix des repas de 8%), les communes prenant à leur charge le différentiel.

L'équilibre alimentaire et l'alimentation à juste coût sont des priorités pour notre commune tout comme la découverte de nouvelles saveurs.

Guillaume GAST

Des menus disponibles sur notre site internet



Outre le panneau d'information municipal, les menus de la cantine sont disponibles sur le site internet de la mairie.



Nouveautés transports Rentrée 2023



Nous vous rappelons que la Région Hauts de France assure la prise en charge du transport scolaire des élèves sur l'ensemble du territoire régional. Ainsi, toutes les formalités d'inscription et l'organisation sont gérées par celle-ci.

Cette année, quelques petites nouveautés sont arrivées notamment pour les collégiens et les lycéens avec une nouvelle carte de bus : Pass Pass.

Les collégiens fréquentant le collège de Nanteuil-le-Haudouin sont désormais répartis dans deux bus : celui de Ver sur Launette passant notamment par Eve alors que celui de Loisy passe par Ermenonville. Les horaires et circuits ont ainsi changé, nous vous invitons à consulter les panneaux d'observation et le site Oise Mobilité pour plus de renseignements.

De nombreuses activités au périscolaire



Le matin, de 7h45 à 8h30, puis de 16h35 à 18h45, Isaline, Manon et Valérie accueillent une vingtaine d'enfants au périscolaire. Seul le périscolaire du soir est soumis à réservation.

Les enfants s'adonnent à de nombreuses activités qui leur sont proposées. Coloriage, activités manuelles ou jeux dans la cour, autant de possibilités pour faciliter l'éveil et la créativité de l'enfant.

Cette année encore, plusieurs temps forts vont être mis en place en fonction du calendrier des fêtes.

Nous remercions de nouveau le personnel communal pour la diversité des activités faites avec les enfants et nous leur souhaitons une bonne rentrée..

L'ARPE

C'est avec une profonde émotion que nous lançons notre dernière année au sein de l'association ARPE. Ce n'est pas pour autant que nous allons relâcher nos efforts, bien au contraire.

Au programme de cette année scolaire : apéro des parents, photos individuelles et/ou de fratries, vente de chocolats et sapins de Noël, lotos de novembre et de mars, buvette de la brocante et bien d'autres.

Nous espérons que d'autres parents prendront le relai pour nos enfants et pour aider nos écoles et enseignants dans leurs projets.



L'ARPE

CMJ (Conseil municipal des jeunes)

Elections en vue au CMJ !



Le Conseil Municipal des Jeunes a été une nouveauté de l'année 2021 dans notre village.

Désireux d'impulser la démocratie locale et de faire des jeunes une force de propositions, la municipalité lance la période des candidatures pour un nouveau mandat de deux ans.

Ce CMJ est dédié aux jeunes de 8 à 13 ans qui ont envie de s'investir dans la vie locale.



Durant deux ans, se réunissant quasiment tous les mois, les onze élus se sont impliqués dans des actions liées à l'environnement (ramassage et tri des déchets), des activités ludiques (après-midi jeux), les débuts de la réalisation d'une boîte à livres et même la réalisation du blason de notre commune.

Ils ont également pu se rendre avec les élus du conseil municipal au Sénat afin de visiter cette institution emblématique du paysage politique français.

C'est ainsi que nous souhaitons poursuivre l'aventure afin de donner encore plus d'ampleur à l'action des jeunes.

Les candidatures seront ouvertes pour la fin du mois de novembre. Toutes les précisions seront distribuées dans les boîtes aux lettres. A vos candidatures !

Guillaume GAST

Résultats des élections sénatoriales

Dimanche 24 septembre, les grands électeurs de l'Oise étaient appelés à élire les quatre sénateurs de notre département pour une durée de six ans. Ver sur Launette disposait de trois grands électeurs (chiffre en fonction du nombre d'habitants) au scrutin de liste à la proportionnelle.

Ce devoir civique s'est opéré à la préfecture de Beauvais. Ont été déclarés élus : Olivier PACCAUD, Sylvie VALENTE LE HIR, Alexandre OUIZILLE et Edouard COURTIAL



Solidarité / CCAS

Collecte alimentaire

Comme chaque année, la banque alimentaire fera sa collecte à Ver Sur Launette avec les bénévoles du CCAS.

Les denrées collectées dans le village sont redistribuées dans toute la communauté de communes de la CCPV aux personnes dans le besoin.

Certains habitants de notre village en bénéficient.

Les besoins de dons :

- Produits secs à durée de conservation longue (conserves, huiles, légumes secs...)
- Les produits d'hygiène
- Les produits pour bébés.

Les bénévoles vous attendent nombreux
le samedi 25 novembre
à la salle polyvalente de 14H à 17H



CCAS de Ver Sur Launette

AIDES INFLATION



En raison de l'inflation et des difficultés rencontrées par certains habitants, le CCAS octroi cette année encore une aide exceptionnelle d'un montant de 100€ par foyer pour l'année 2024.

Les conditions d'obtention sont les suivantes :

- Avoir un revenu fiscal de référence de l'ensemble du foyer n'excédant pas 15548 euros
- Fournir l'ensemble des déclarations d'impôts 2022 du foyer.
- Fournir un RIB.

Vous êtes concernés, déposez tous ces documents en mairie dans une enveloppe à l'attention du CCAS.

Nos aînés

Colis des aînés

Vous allez bientôt avoir dans vos boîtes aux lettres le coupon réponse pour faire votre choix entre le colis de Noël (nouveau prestataire) ou un repas au restaurant l'Orée de la forêt début février.



Sylvie MASTINI

Après-midi jeux

Les après-midi café et jeux ont repris depuis le mercredi 13 septembre à raison d'un mercredi tout les quinze jours.



Sylvie MASTINI

Associations

Si vous êtes intéressés pour participer aux activités de l'association Ver Loisy'R, n'hésitez pas à nous contacter :

assooverloisy.r@gmail.com ou **0619931134**



Vincent NACCI

Le fantôme de Chaalis



L'association Verloisy'r et la mairie invitent les enfants au Domaine de Chaalis

le samedi 4 novembre 2023

Dans cette nouvelle saison du Fantôme de Chaalis, énigmes, potions, formules magiques et confiseries attendent les enfants au fil d'une aventure ludique d'une durée de 1h à 1h30.

Un goûter sera ensuite offert dans la salle de la roseraie.

Rendez-vous sur la place à 14h00

Gratuit pour les enfants du village de 5 à 11 ans et participation de 5 euros pour les parents.

(Les enfants devront obligatoirement être accompagnés d'un adulte)

Nombre de places limité

MERCI A VOUS DE DÉPOSER LE COUPON RÉPONSE EN MAIRIE **AVANT LE 19 OCTOBRE 2023**

Bulletin d'inscription pour Halloween « le fantôme de Chaalis » le samedi 4 novembre 2023

(à déposer en mairie avant le 19 octobre 2023)

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Nombre d'enfants participant (maximum 11 ans) : (gratuit)

Nombre de parents accompagnants : X 5 Euros , soit €

Festivités



Un 14 juillet ensoleillé !



Notre village n'a pas manqué aux festivités du 14 juillet. C'était une tradition dans notre commune de commémorer et de célébrer la fête nationale autour de ses valeurs républicaines : Liberté, égalité, fraternité.

Dès 11h30, la population était conviée pour un instant de mémoire au cimetière communal où des gerbes de fleurs ont été déposées. Les noms de nos enfants de la Patrie, morts au combat, ont été lus par les élus du conseil municipal et du conseil municipal jeune. Il était important d'associer, de nouveau, les jeunes élus pour le devoir de mémoire. La Marseillaise a ensuite été entonnée à capella par la vingtaine de personnes présentes.

Après la cérémonie, place au pique-nique républicain organisé par la municipalité. Le rendez-vous était de nouveau donné au stade afin de pouvoir accueillir la cinquantaine de personnes qui étaient présentes pour partager l'apéritif, offert par la mairie, faire dorer les grillades et terminer par le dessert.

C'était l'occasion pour chacun de faire connaissance, d'amorcer le début des vacances et de célébrer notre fête nationale.

Des jeux étaient proposés au city stade pour tous : football, basket-ball et jeux de raquettes. De quoi passer une belle journée d'autant plus que le soleil, et non la canicule, était présent, comme en témoigne les coups de soleil.



L'après-midi était, quant à lui, dédié au traditionnel tournoi de pétanque organisé par Philippe Colin.

Douze doublettes tirées au sort se sont affrontées dans la joie et la bonne humeur autour de quatre matchs en treize points.

Les parties étant très serrées, trois doublettes ont remporté leurs quatre rencontres et ont dû être départagées à la différence de points.

Comme l'année dernière, Joseph l'a emporté, et le classement était le suivant :

1er Joseph et Thierry C. 2ème Philippe L. et Maël G. 3èmes Michel B. et Romain J. - Betty C. et Matthias M.

A l'année prochaine pour de nouvelles festivités estivales !

Guillaume GAST

Fort-Mahon sous le soleil exactement



L'association Ver Loisy'r a organisé, pour la deuxième année consécutive une sortie à Fort Mahon le samedi 7 juillet.

45 participants s'étaient réunis place de la Croix pour profiter d'une belle journée sur les côtes picardes en quête de soleil et de dépaysement.

Après deux heures de route, l'association a offert le petit déjeuner à tous les participants. Tous ont pu savourer une belle journée sur les belles plages de la ville.

Vincent NACCI



Le dimanche 19 novembre



Ver Loisy'R et la municipalité organisent une balade pour fêter le



Un buffet campagnard sera ensuite proposé aux participants.



Plus d'informations prochainement dans vos boîtes aux lettres

Spectacle de Noël



Très prochainement, il sera proposé aux enfants du village un spectacle de Noël.

Retenez dès à présent la date :

Samedi 9 décembre

GYM FORM' BIEN-ETRE

SALLE POLYVALENTE DE VER-SUR-LAUNETTE

Reprenons le chemin de la gym pour garder la forme.

Vous pouvez essayer les différents cours.

MERCREDI – GYM DOUCE

DE 10H00 à 11H00

Entretien musculaire en douceur

MERCREDI

DE 18H30 à 19H30

Renforcement musculaire

DE 19h30 à 20h00

Cardio-training STEP et LIA

VENDREDI - GYM DOUCE/STRETCHING
DE 18H30 à 19H30
Étirements en douceur



VENDREDI - SOPHROLOGIE

DE 19H30 à 21H00

Exercices et techniques de relaxation Le bien-être au quotidien pour trouver un équilibre, gérer ses tensions et ses émotions, retrouver le calme...



Nouveau cette année des stages de Qi Gong, vous sont proposés sur inscription.

QI GONG de 10h à 12h

Le 14 octobre et le 10 décembre 2023



DATES de STAGES

YOGA DU RIRE de 14h à 15h

Le 14 octobre 2023



Inscription par mail ou par téléphone places limitées

chrisgym60@gmail.com Tél : 06.26.27.55.27

Travaux et urbanisme



Nouvelle mairie : les travaux avancent

Afin d'avancer au plus vite et faire quelques économies, des élus et bénévoles se sont attelés fin septembre au démontage de l'escalier qui a été posé il y a un an par l'entreprise défaillante MCV, et non finalisé.

Cela permet à l'entreprise Copeaux & Salmon, qui a remporté le nouveau marché, de reprendre le travail abandonné. A fin septembre, un ragréage a été réalisé au rez de chaussé, le parquet devant être posé très prochainement. Les menuiseries intérieures devraient ensuite être installés.

A ce jour, l'électricité, la plomberie, le chauffage et la ventilation naturelle ont été mise en service.

TRAVAUX STEP

Les travaux pour la nouvelle station d'épuration ont débuté pour une durée de 12 mois environ.

Le premier travail effectué est la mise au gabarit du chemin d'accès pour les camions apportant les matériaux et aussi pour son fonctionnement ultérieur. En effet la station actuelle date de 1973 et la majorité des camions était des 19T ou 26T à cette époque ! Aujourd'hui, ils font 38T voir certains à 44T et le chemin doit donc être mieux stabilisé.



Profitant des bonnes conditions météorologiques, les travaux de terrassement ont été avancé afin d'avoir des terres plus faciles à travailler, un chantier plus propre.



Pour rappel, la station d'épuration actuelle n'est plus aux normes car le traitement du phosphore n'est pas effectué et le béton utilisé lors de la construction en 1973 n'est pas résistant au chlorure ferrique.

Le poste de relevage, rue des bons voisins, sera entièrement refait car actuellement en cas d'orage, celui-ci rejette dans la rivière le surplus d'effluent que la pompe ne peut absorber. Seul le silo à boue construit en 1993 sera conservé car il est en bon état de fonctionnement.

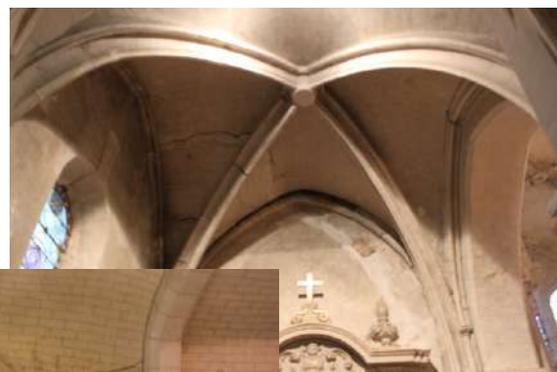
Yves CHERON

LA RÉNOVATION DE L'ÉGLISE DÉBUTE MI-OCTOBRE

La seconde phase de rénovation de l'église Saint Denis va débiter le 16 octobre prochain.

L'entreprise Léon Noël procédera à la restauration des contreforts du bas coté nord-est, ainsi qu'à des travaux intérieurs de restauration des voûtes du bas côté nord.

Ces travaux permettront de libérer les voutes de l'étalement présent depuis plus de 5 ans.



Cadre de vie

Taille des haies



Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public.

Les haies jouxtant les chemins communaux doivent elles aussi être entretenues afin de faciliter le passage des piétons, vélos, mais aussi des engins agricoles.

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire (ou son représentant ou son locataire), qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur rue. Les services municipaux, quant à eux, sont chargés de l'élagage des arbres plantés sur la voie publique.

STOP aux stationnements gênants

Nous vous rappelons qu'il est impératif de respecter les emplacements de stationnement matérialisés. Des bacs de collecte ne peuvent pas être ramassés si vos véhicules gênent.



Pour une collecte en toute sécurité, veuillez respecter les emplacements autorisés

**VOITURE MAL STATIONNEE
=
POUBELLE NON COLLECTEE**

Le motif de l'amende est un peu à rallonge, comme les euros qui vont sortir de votre poche si vous avez le mauvais goût d'être pris pour « stationnement de véhicule gênant l'accès à un autre véhicule ou son dégagement » (art. R417-10 du code de la route). Il vous en coûtera 35€.

Betty COËLLE

Y a-t-il des animaux dans nos campagnes ou n'existeraient-ils qu'à la télévision ?

ATTENTION VILLAGE FRANÇAIS

Vous pénétrez à vos risques et périls

Ici nous avons des clochers qui sonnent régulièrement



des coqs qui chantent très tôt



des troupeaux qui vivent à proximité



certains ont même des cloches autour du cou

des agriculteurs qui travaillent pour vous donner à manger.



Si vous ne supportez pas ça, vous n'êtes pas au bon endroit.

Sinon, nous avons de bons produits de terroir, des artisans talentueux et heureux de vous faire découvrir leur savoirs faire et leur production

Régulièrement et un peu par ironie, le journal télévisuel nous sort de petite affaire de bon voisinage mis au tribunal concernant le coq qui chante trop tôt ou les cloches qui font trop de bruit. La cloche n'étant pas un animal, il est potentiellement possible de trouver une solution (ne pas les faire sonner la nuit).

Pour le coq ou tous autres animaux domestiques (chien, chat, cheval, etc.) la solution peut être plus ou moins facile à trouver avec leur propriétaire.

Mais les animaux sauvages ?!!!

Les élus de la mairie sont régulièrement interpellés pour des gênes occasionnées par ces animaux et la mairie doit y remédier selon les plaignants ! Donc mouches, souris, rats devraient trouver solution par la mairie mais aussi sanglier et cerf qui traversent la route de Ver Sur Launette à Loisy, sans compter que dernièrement les hirondelles seraient devenues aussi un problème, car leurs nids étant accrochés aux fenêtres, ils laissent leurs excréments sur les vitres.

La mairie peut prodiguer des conseils pour limiter les nuisances mais ne sera pas un lieu où trouver je ne sais quel produit chimique ou solution miracle.

Dans le cas présent, pour les hirondelles j'ai proposé de mettre des protections autour du nid et non pas donner un accord moral à détruire les nids d'une espèce protégée.

Finalement nous allons atteindre le paradoxe car certains ont un problème de mouches alors que leurs voisins souhaitent supprimer les hirondelles qui sont les prédateurs des mouches. On a des problèmes de limaces dans le jardin et en même temps on clôture les jardins de murs qui empêchent les hérissons de venir s'en délecter.

Oui il y a bien des animaux sauvages à la campagne !

Seraient-ils plus nuisibles qu'autrefois ?

Ver Sur Launette ou Loisy seraient-ils devenus une ville ou restés un village à la campagne ?

Ville ou village n'ont-ils pas chacun leurs avantages et inconvénients ?

Il faut donc faire le bon choix.

En vue du prochain 80ème anniversaire de la Libération et de la fin de la seconde Guerre mondiale, l'association Histoire et archéologie de Nanteuil-le-Haudouin travaille à l'écriture d'une Histoire du second conflit mondial.

Pour cela, cette étude a besoin de documents dont disposeraient les habitants de notre communauté de communes en vue de leur analyse et leur numérisation.

Si vous disposez de ceux-ci (photographies, carnets de guerre, lettres, ...), n'hésitez pas à contacter Régis Moreau, président de l'association par mail : contact@histea.fr



Villes et villages de l'Oise

Daniel MARTIGNY sillonne l'Oise pour faire découvrir les villages de notre territoire. Il s'est arrêté à Ver Sur Launette pour y réaliser une vidéo d'une douzaine de minutes en y partageant des photos et l'histoire de notre village.



Retrouver la vidéo intitulé "A la découverte de : Ver-sur-Launette" sur youtube sur le site <https://vvo.carrd.co/>

M. Martigny n'est ni historien, ni architecte, seulement un amoureux du patrimoine de l'Oise qui veut partager avec nous ses vidéos.

C'EST LE MOMENT DE T'INSCRIRE !

POUR LES JEUNES DE 18 À 19 ANS

Pass A Permis Citoyen

MON DROIT ❤️ **600 €**
D'AIDE POUR FINANCER MON PERMIS

MON DEVOIR 🇫🇷 **70 H**
DE MON TEMPS DÉDIÉ AU SERVICE D'UNE COLLECTIVITÉ OU D'UNE ASSOCIATION

Informations diverses

SOTRAM

La société SOTRAM installée à Ver sur Launette depuis 1981 vous informe de son arrêt d'activité.

Son dirigeant actuel M. COLIN Philippe a le plaisir de partir à la retraite le 1er octobre 2023.

Remerciant au passage ses nombreux clients de la confiance qu'ils lui ont réservé depuis toutes ces années.

Bonne continuation à tous et toutes.

LES DÉMARCHES EN 7 ÉTAPES

1. Télécharge ton dossier de candidature sur **OISE.FR** et trouve une structure d'accueil
2. Envoie ton dossier par courrier ou par mail : contact-passcitoyen@oise.fr
3. Attends l'accord du Conseil départemental
4. Signe ta convention de partenariat avec la structure d'accueil
5. Réalise ta contribution citoyenne de 70 heures dans un délai d'un an à compter de la date d'acceptation de ton dossier
6. Adresse ton attestation de fin de contribution délivrée par la structure d'accueil et la convention auto-école signée transmise par le Conseil départemental
7. Tu recevras une aide forfaitaire de 600 € allouée par le Conseil départemental

À L'OCCASION DES JEUX DE PARIS 2024
LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'OISE
RENFORCE SON PASS SPORTS CITOYEN !

Pass Sports Citoyen

MON DROIT ♥

15€
NOUVEAU
20€

D'AIDE POUR FINANCER MON
ACTIVITÉ SPORTIVE EN CLUB.*

MON DEVOIR 👍

RESPECTER

LES VALEURS CITOYENNES
DU SPORT DANS LE CADRE
DE MA PRATIQUE SPORTIVE.

POUR LES JEUNES DE
- DE 18 ANS



Des aides financières concrètes pour former les citoyens de demain.
Pass Sports Citoyen, c'est le moment de t'inscrire !

Plus d'informations sur oise.fr

17^{ème}
ÉDITION

LE MARCHÉ FERMIER

NOS 11 PARTENAIRES



DIMANCHE 8 OCTOBRE

DE 9H00 À 19H00

150
PRODUCTEURS
LOCRUX

PARC DE L'HÔTEL DU DÉPARTEMENT - 1 RUE CAMPBRY À REALVAIS



Un guichet unique pour
vos démarches
administratives



**LE CONSEIL
DÉPARTEMENTAL
S'ENGAGE**



pour la sécurité des + de 65 ans



AIDE DE 300€

pour l'acquisition d'une alarme anti-intrusion.

Plus d'informations et inscriptions au

03 44 82 60 60 ou sur **OISE.FR**

**A CHAQUE SITUATION
INDIVIDUELLE
DES RÉPONSES ADAPTÉES**

Etat civil et famille

J'établis mes papiers d'identité,
je donne naissance,
je perds un proche.

Formation, emploi et retraite

Je prépare ma retraite,
je cherche un emploi,
Information jeunesse.

Justice

Je fais face à un litige ou un conflit,
Je suis victime d'une infraction.

Budget

Je déclare mes impôts,
Je connais des difficultés financières
Je fais face à un litige de consommation.

Logement, mobilité et courrier

Je me déplace,
J'ai besoin d'un service postal,
Je cherche une allocation logement,
Je gère mon énergie.

Prévention santé

Je cherche à rembourser mes soins,
Je suis en situation de handicap,
Je prends soin de ma santé.



Je ne sais pas trop
où et comment
faire ma demande
de carte grise



J'ai du mal
à réaliser ma
demande d'APL
sur internet



**VENEZ,
ON VA S'EN
OCCUPER !**

PROCHE DE VOUS,

PROCHE DE CHEZ VOUS.

EN LIBRE ACCÈS

Nous mettons à votre disposition des ordinateurs en
accès libre pour consulter les sites des services publics
et effectuer vos démarches.



Centre Socioculturel Les Portes du Valois



Centre Socioculturel Les Portes du Valois
44 rue Gambetta 60440 Nanteuil-le-Haudouin
Tél : 03.44.88.37.90 ou 07.52.62.71.29
accueil@cspv.fr

Programme culturel CCPV

La nouvelle saison culturelle 2023/2024 est arrivée.

Découvrez l'ensemble de la programmation sur le tout nouveau site internet
dédié à la culture du Pays de Valois : www.paysdevalois-culture.fr



DÉCOUVREZ L'UNE DES NOUVELLES AIDES DU BOUQUET OXYGÈNE 60



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'OISE AIDE À L'ACQUISITION D'UN SYSTÈME DE CHAUFFAGE

JUSQU'À 150€*
PAR RADIATEUR LABELLISÉ « NF ÉLECTRICITÉ PERFORMANCE »** (DEUX ÉTOILES OU PLUS)
3 RADIATEURS MAXIMUM

JUSQU'À 500€*
D'AIDE POUR L'ACHAT D'UN APPAREIL DE CHAUFFAGE À BOIS OU GRANULÉS NEUF, LABELLISÉ FLAMME VERTE

DU 1^{ER} JUILLET AU 31 DÉCEMBRE 2023

* (par résidence principale et par foyer fiscal)

Conditions et informations sur : oise.fr



Afin d'encourager le développement de solutions de chauffage plus respectueuses de l'environnement tout en agissant sur le pouvoir d'achat, le Conseil départemental de l'Oise met en place une nouvelle aide pour l'acquisition de systèmes de chauffage par les particuliers*.

- ✓ Attribuée uniquement aux particuliers, sans condition de ressources à raison d'une seule aide de 150 € par radiateur ou de 500 € maximum, par résidence principale et par foyer fiscal.
- ✓ Valable pour tout achat réalisé entre le 1^{er} juillet et le 31 décembre 2023.

FINANCEMENT

- ▶ Le montant de l'aide est établi à hauteur de 50 % du coût TTC de l'acquisition, avec un maximum de subvention de 150 € par radiateur électrique de dernière génération labellisé « NF électricité performance » - 2 étoiles et plus ou équivalent, dans la limite de 3 appareils par résidence principale.
- ▶ Cette aide est portée à 500 euros maximum, quand il s'agit de l'achat d'un appareil de chauffage à bois ou granulés neuf labellisé flamme verte.



CONDITIONS ET ÉLIGIBILITÉ

Pour obtenir cette aide, le bénéficiaire doit :

- ▶ Avoir sa résidence principale dans l'Oise.
- ▶ Avoir acheté, à compter du 1^{er} juillet et jusqu'au 31 décembre 2023 inclus (date de la facture acquittée faisant foi), un système de chauffage neuf auprès d'un commerçant ou d'un installateur qui se situe dans l'Oise.

Déposez votre demande d'aide en ligne sur aidesetsubventions.oise.fr

Pour toute question, vous pouvez nous contacter :

- ☎ par téléphone au 03 44 06 61 60
- ✉ par mail à aidesauxparticuliers@oise.fr

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00

* Le Département n'a missionné aucun installateur. Aussi, tout démarcheur au nom du Conseil départemental qu'il soit à domicile, par téléphone ou par courrier... est à considérer comme abusif et frauduleux.

[SOYEZ CONNECTÉ !]

numérique
ORDINATEUR • SMARTPHONE • TABLETTE

CONSEIL

INITIATION

ACCOMPAGNEMENT

LE NUMÉRIQUE À PORTÉE DE TOUS !

À PARTIR DU 11 SEPTEMBRE 2023

+ D'INFOS
06 31 34 51 07
WWW.CC-PAYSDEVALOIS.FR

Un conseiller numérique à votre service

La maîtrise du numérique devient indispensable au quotidien. Vous avez des difficultés à appréhender les usages et l'utilisation du numérique ? Vous aimeriez pouvoir envoyer vos photos à vos proches ? Rédiger et envoyer un mail dans le cadre de démarches administratives ? Votre conseiller numérique vous accompagne.

UN ACCOMPAGNEMENT SUR-MESURE

LE VAN NUMÉRIQUE DU VALOIS, C'EST

- Une aide à la prise en main d'un équipement informatique (ordinateur, smartphone, tablette...) et à l'installation des applications.
- Une aide à la création et à l'utilisation d'une boîte mail.
- Des ateliers numériques pour vous former.
- Un accompagnement à la navigation sur internet et faire des démarches administratives en ligne.

SANS RENDEZ-VOUS

GRATUIT



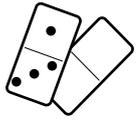
DIRECTEMENT DANS VOTRE COMMUNE À PARTIR DU 11 SEPTEMBRE 2023

	MATIN	APRÈS-MIDI
LUNDIS	de 9h30 à 12h30 à Vauciennes sur le parking de la mairie	de 14h à 17h à Fresnoy-la-Rivière sur le parking rue du Vieux Pont
MARDIS	de 9h30 à 12h30 à Oignes sur le parking de la salle des fêtes	de 14h à 17h à Ver-sur-Launette sur le parking Place de la Croix
MERCREDIS	de 9h30 à 12h30 à Rouvres-en-Multien sur le parking près de la mairie et de l'église	de 14h à 17h à Authieux-en-Valois dans la cour de la mairie 21 rue Tony Beauquesne
JEUDIS	de 9h30 à 12h30 à Trumilly sur le parking près de la mairie	de 14h à 17h à Boissy-Fresnoy sur le parking du château d'eau rue Jean Charron

+ D'INFOS 06 31 34 51 07

Le Van Numérique sera présent sur la Place du village tous les mardis à partir du 11 septembre de 14h à 17h

Jeux



Dominos

Complétez le dernier domino pour obtenir une suite logique avec les premiers

Mots mêlés Automne

(mots cachés à l'horizontal et à la verticale)

Liste de mots:

- AUTOMNE
- FRAIS
- PLUIE
- SAISON
- HALLOWEEN
- RÉCOLTE
- ÉPOUVANTAIL
- COULEURS
- FEUILLES
- ARBRES
- VENDANGES
- BROUILLARD
- ESCARGOT
- CITROUILLE
- CHAMPIGNON
- MARRON
- CHÂTAIGNE
- PARAPLUIE
- ORANGE
- MANTEAU

B	P	Y	K	X	S	C	I	E	T	J	H	G	V	A	I	J	M	O	B	R	H
L	T	A	H	A	L	L	O	E	E	N	E	Y	T	V	H	E	H	C	Z		
K	U	Z	F	K	F	E	U	I	L	L	E	S	N	R	T	Y	Ç	H	V	H	B
J	T	T	M	A	N	T	E	A	U	B	E	G	D	E	L	C	O	J	W	A	H
L	Ç	I	A	M	H	Q	J	H	Z	Q	R	C	A	C	V	M	E	C	Ç	T	A
J	F	R	A	I	S	C	J	R	O	Y	L	E	N	O	Q	O	S	O	X	A	U
C	I	T	R	O	U	I	L	L	E	P	H	S	G	L	B	R	A	U	J	I	T
P	G	D	B	Ç	N	F	G	D	O	J	E	C	E	T	M	A	I	L	Z	G	O
W	P	V	R	F	E	U	P	L	U	I	B	A	S	E	G	N	S	E	L	N	M
R	T	U	E	B	R	O	U	I	L	L	A	R	D	V	P	G	O	U	T	E	N
C	V	C	S	T	V	O	L	W	W	R	C	G	L	U	X	E	N	R	R	A	E
C	H	A	M	P	I	G	N	O	N	Q	K	O	M	B	K	T	A	S	L	H	L
Ç	P	A	R	A	P	L	U	I	E	U	A	T	M	R	P	Z	C	L	X	T	E
K	K	C	E	E	Y	L	G	G	I	X	E	P	O	U	V	A	N	T	A	I	L
R	T	A	U	Q	T	N	D	X	F	A	E	L	G	C	Q	W	P	C	A	X	A
W	O	Y	Ç	O	W	H	D	F	E	Ç	J	R	L	X	M	A	R	R	O	N	W

Sudoku

En partant des chiffres déjà inscrits, vous devez remplir chaque grille avec des chiffres de 1 à 9 qui ne se trouvent qu'une seule fois sur chaque ligne, chaque colonne et dans chaque section de 3 x 3 carrés.

					3			
8	2			7			6	1
3	6		1	5				
	5		4	6			3	
	9	3	2	1	8	7		5
4	8	2			3			
2	7			3	1	9		
		5			7	6	1	
			6	9	2			7

7		4				6		
6				9	8			
						2		9
1			4	2		5		8
		7					4	2
			2	6		1		
4			8		1		2	
2	6		3	4	9		5	
							7	

9		3			8			7
			7		4			1
2	5				7			5
				2		9	7	4
		6						9
		7			8	5		
							8	
8	9				7	3		6
						1	3	